

# RAPPORT ANNUEL 2008



**ONU**  **HABITAT**  
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

# RAPPORT ANNUEL 2008

## DÉNI DE RESPONSABILITÉ

La teneur du présent ouvrage ne reflète pas nécessairement les points de vue ou politiques du Secrétariat des Nations Unies ou de ses organisations affiliées. Les appellations qui y sont employées et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part d'ONU-HABITAT et de son Conseil d'administration aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains.  
Copyright © 2009, Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

La présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiquée. La présente publication ne peut être ni revendue, ni utilisée à d'autres fins commerciales, sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

ONU-HABITAT RAPPORT ANNUEL 2008

HS Number: HS/1120/09E

ISBN Number (Volume): 978-92-1-132086-2

ISBN Number (Series): 978-92-113-1928-6

All rights reserved

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tel +254 20 762 3120

Fax +254 20 762 3477

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

Editor: Thierry Naudin

Editorial Assistants: Tom Osanjo, Eric Orina

Design and layout: Marta González

Printer: UNON Printshop

Cover Photo © UN-HABITAT

Printed in Nairobi

## CONTENTS

MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE.....	6
CHAPITRE 1: PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES.....	8
CHAPITRE 2: PROMOTION DE LA PLANIFICATION URBAINE, DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVES.....	24
CHAPITRE 3: PROMOUVOIR DES RÉGIMES FONCIERS ET UN HABITAT PRO-PAUVRES.....	32
CHAPITRE 4: DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.....	38
CHAPITRE 5: DES SYSTÈMES RENFORCÉS DE FINANCEMENT POUR ÉTABLISSEMENTS .....	42
CHAPITRE 6 : L'EXCELLENCE DANS LA GESTION .....	48
2008 EN QUELQUES DATES.....	54



**E**n s'imposant à nous et dans l'urgence, les enjeux de l'environnement comme le changement climatique et l'épuisement des ressources en énergie ne font pas que remettre en cause nos modèles économiques et sociaux. Ils mettent aussi en relief avec une

clarté clinique tous les déterminants et les forces – du niveau individuel, au national et au niveau mondial et vice versa – dont les interactions font de nos villes du 21<sup>e</sup> siècle des milieux si complexes – mais aussi si dynamiques. Telle est l'une des grandes leçons que nous aurons retenues de l'année 2008.

Aujourd'hui plus que jamais, la ville est le creuset des grandes espérances de l'espèce humaine. Les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés peuvent s'y percevoir jour après jour. Si nous y faisons face comme il faut, ce sont de riches perspectives qui peuvent s'ouvrir pour tout un chacun.

Faute de les maîtriser, nous ne pouvons aujourd'hui mieux faire que de bien comprendre les forces motrices de l'urbanisation, en nous efforçant de les infléchir dans la bonne direction.

Tel est le contexte dans lequel une fois de plus notre organisation, ONU-HABITAT, a fait la preuve qu'elle est particulièrement bien placée à la fois comme observatoire et comme catalyseur des forces qui soutiennent l'urbanisation. Depuis longtemps, les villes jouent un rôle moteur dans le développement national; et pourtant, dans presque tous les pays, elles sont placées sous la tutelle d'une multiplicité de ministères et de pouvoirs centralisés. Par comparaison, la mission d'ONU-HABITAT dans le domaine international porte sur tous les aspects de la vie urbaine – avec pour mission un habitat décent et des villes « durables » pour tous, conformément au Programme pour l'Habitat et aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous sommes aussi l'une des institutions uniques dans le système des Nations Unies qui combinent à la fois les projets de terrain et les aspects normatifs dont nous assurons la bonne application, comme en rend compte

le présent Rapport Annuel. Nous franchissons même un pas de plus, puisque nous sommes en mesure d'interagir directement avec les populations locales dont nous avons pour mission de promouvoir le mieux-être.

Tout cela pourrait donner à croire qu'ONU-HABITAT maîtrise intégralement tout ce qui touche aux villes. Or ce n'est qu'en partie le cas.

Le personnel de terrain d'ONU-HABITAT est d'origine locale et donc parfaitement familier des besoins, exigences, contraintes et difficultés sur le terrain. Cela nous permet d'ajuster au mieux les instruments et politiques mis au point par les experts d'ONU-HABITAT pour améliorer le milieu urbain. En tant qu'institution des Nations Unies, nous avons encore été à même, en 2008, d'influencer les politiques publiques pour les mettre en harmonie avec les normes internationales telles qu'elles ont été définies lors de grandes conférences des Nations Unies – de la 16<sup>e</sup> session de la Commission du développement durable à New York en mai aux négociations sur le changement climatique à Pozna (Pologne) en décembre.

Le plus marquant de ces événements aura été pour nous le 4<sup>e</sup> Forum urbain mondial qui s'est tenu en novembre 2008 à Nanjing (Chine). Cette manifestation constitue désormais la plus importante des grandes conférences consacrées aux villes, avec des participants de tous les horizons et un programme très riche.

Nous avons aussi en 2008 aidé les collectivités locales à renforcer leurs capacités dans tous les aspects de la vie urbaine – cadre juridique, définition des politiques publiques et décentralisation – ainsi que dans les domaines de l'administration, de la gestion, de l'exécution et des finances.

Nous pourrions donc croire que nous maîtrisons bien tout ce qui touche les villes. Mais comme noté plus haut, l'urbanisation au 21<sup>e</sup> siècle résulte d'une multiplicité de facteurs. En ouvrant une vaste gamme de perspectives pour toutes les couches de la société, le secteur privé reconfigure puissamment nos agglomérations, et les autorités municipales du monde entier savent bien que l'avantage comparatif de leur ville tient à son pouvoir d'attraction pour les entreprises.

Riches de bien des possibilités, les villes sont aussi des foyers d'inégalités, de pauvreté, de pollution, de déchets et de problèmes écologiques que la société civile s'efforce de contenir, suppléant souvent aux carences des secteurs public comme privé.

En dépit de tous ces efforts, l'expansion des taudis et

des bidonvilles montre à quel point les pauvres sont à la fois les victimes et les facteurs involontaires de la dégradation de l'environnement comme de l'économie informelle.

De même que les taudis et les bidonvilles nous présentent la face inacceptable de nos politiques économiques et urbaines, les catastrophes et les conflits nous renvoient cruellement à notre état collectif d'impréparation. Même le court terme nous prend à l'improviste, et trop souvent les villes planifient à l'aveuglette. Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, qu'en 2008 ONU-HABITAT ait continué à reconstruire des logements et des services suite à des conflits ou des catastrophes, du Liban au Pérou en passant par l'Afghanistan et l'Indonésie.

Admettons-le: nos systèmes les mieux établis sont dépassés par les réalités – des réalités si complexes et interdépendantes qu'aucune autorité, politique administrative, économique ou sociale, ne peut s'attendre à elle seule à pouvoir les influencer. Une majorité d'entre nous sait bien que même tous ensemble, nous ne pourrions pas transformer ces systèmes d'un jour à l'autre.

Ce que nous pouvons tous ensemble, pourtant, c'est nouer des partenariats pour faire évoluer les choses progressivement. Nous cherchons à en nouer davantage avec les universités et la société civile. Dans le secteur privé, nous travaillons coude à coude avec des entreprises qui ont souscrit au "Global Compact" des Nations Unies. Ce dispositif les encourage à adopter des politiques responsables, qu'il s'agisse des droits fondamentaux ou du travail, de l'environnement, des services sociaux ou de la corruption.

Avec sa large gamme, bien articulée, de savoir-faire opérationnel, technique et conceptuel, ONU-HABITAT a de nouveau fait la preuve, en 2008, de son rôle privilégié dans le renforcement des capacités à l'échelon local tout en exerçant un effet de levier sur toutes les ressources et énergies, publiques comme privées, favorables à l'amélioration de nos milieux urbains. Avec les populations et les autorités locales, cette mobilisation s'est faite grâce à la gouvernance participative, facteur de dynamisme civique et de stabilité sociale et politique. Ces conditions donnent au secteur privé la possibilité de mettre à l'épreuve sur le terrain des modèles économiques plus « durables », ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de marchés.

Les pays donateurs reconnaissent le rôle unique qui est

celui d'ONU-HABITAT, surtout lorsque nous intervenons de manière intégrée – y compris et de plus en plus avec d'autres institutions des Nations Unies au titre de l'initiative « Unis dans l'Action », qui porte déjà ses fruits dans de nombreux pays. En 2008, ONU-HABITAT a mis au point plus d'une vingtaine de programmes « Unis dans l'Action » dans autant de pays en développement.

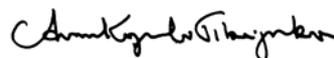
Nos multiples partenariats sont aussi pour nous l'occasion d'un dialogue constant, notamment avec les collectivités locales, le monde associatif local et les entreprises. Grâce à nos partenaires, nous restons attentifs aux préoccupations et aux bonnes pratiques, réactifs à l'évolution des forces qui reconfigurent nos villes, et à la recherche des leviers qui peuvent les infléchir.

C'est pourquoi le Programme institutionnel et stratégique à moyen terme (2008-2013) d'ONU-HABITAT est ancré dans le principe du partenariat, et non dans les seules capacités de notre organisation ou des Nations Unies dans leur ensemble. Il se concentre sur six grands domaines d'activité, dont chacun donne lieu à un chapitre particulier dans le présent Rapport Annuel.

Comme décidé par les 58 Etats membres siégeant au Conseil d'Administration qui passe en revue notre programme de travail et notre budget, ces six grands domaines sont les suivants : (i) plaidoyer, suivi et partenariats ; (ii) promouvoir la planification urbaine, la gestion et la gouvernance participatives ; (iii) promotion des systèmes fonciers et de logements pour les pauvres ; (iv) infrastructures et services de base respectueux de l'environnement ; (v) renforcer le financement de l'habitat ; et (vi) excellence dans la gestion.

Grâce aux partenariats dans tous nos domaines d'action, nous pouvons, à ONU-HABITAT, transformer les défis auxquels sont confrontées nos villes en autant de perspectives positives et durables – pour le bien de tous.

Anna K. Tibaijuka



Directrice Exécutive ; ONU-HABITAT  
Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies

## CHAPITRE 1: PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES

*“ Permettre à toutes toutes les principales parties prenantes dans les secteurs public, privé et associatif de jouer un rôle véritable – aux échelons national, régional-provincial, municipal et local – dans le développement des établissements humains et de l’habitat.”*

--- Programme pour l’Habitat

预览已结束，完整报告链接和二维码

<https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=1>